

la fédération des arts de la rue

auvergne-rhône-alpes

Procès-verbal d'Assemblée générale Ordinaire

12/03/19 – Le Nid de Poule – Lyon

Adhérent·e·s présent·e·s :

- SOLSIKKE
- Jean-Marc FRANCOIS
- Eléonore GUILLEMAUD
- Vincent LOUBERT
- TRANS'VERSALE
- Lucie LAFAURIE
- Nathalie VEUILLET
- MIX'ARTS
- Marie-Irma KRAMER
- LE NID DE POULE
- COLLECTIF DE L'ATRE
- LA LAVERIE
- COMPLETEMENT GAGA
- TOUT EN VRAC

- LA FABRIQUE JASPIR
- LA BAROUFADA
- Marc PREVOST
- Fanny VRINAT
- BLOFFIQUE THEATRE

Adhérent·e·s excus·e·s :

- Nathalie BRUERE donne son pouvoir à SOLSIKKE
- DELICE DADA donne son pouvoir à Brigitte BURDIN/
TRANS'VERSALE
- Céline FERRY donne son pouvoir à Eléonore
GUILLEMAUD
- Enjie JULIEN-BINARD donne son pouvoir à Marie-Irma
KRAMER

19 adhérent·e·s présent·e·s, 4 ayant donné leur pouvoir soit 23 voix.

Le quorum est atteint.

Présent·e·s non adhérent·e·s

- Fanny GUIHARD
- Zircus Morsa
- Polygone

Ordre du jour

- Rapport d'activités 2018
- Rapport financier 2018 et affectation du résultat
- Budget prévisionnel 2019
- Présentation des activités de l'année 2019
- Focus Fédération Nationale
- Assemblée générale extraordinaire
- Élection du conseil d'administration

Bilan d'activités 2018

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Les adhérents

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. En 2018, l'association fédère 65 adhérents autour de son projet, dont 30 individus et 35 structures, représentatifs de la diversité des acteurs

professionnels des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence.

Bien que légèrement en diminution, le nombre d'adhérents reste stable depuis 2014.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Individus	32	40	36	39	39	28	25	36	32	43	46	43	30
Structures	7	9	10	10	11	11	17	19	27	36	23	24	35
Total	39	49	46	49	50	39	42	55	59	79	69	67	65
<i>Nbr membres du CA</i>	<i>14</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>12</i>	<i>9</i>	<i>11</i>	<i>12</i>	<i>10</i>	<i>12</i>	<i>14</i>	<i>19</i>	<i>19</i>

Les ressources humaines

Une nouvelle coordinatrice Fanny Guihard a été recrutée courant mai afin de remplacer Elodie Dondaine, partie vers de nouvelles aventures fin 2017. Le remplacement initialement prévu en décembre a été retardé par la nécessité de remodeler la fiche de poste en raison de la suppression des emplois aidés. De plus, Fanny étant en poste au moment de son recrutement, il a fallu patienter le temps de son préavis.

La Fédération est riche de sa force militante et notamment de ses administrateurs qui se répartissent les chantiers et missions sous forme de commissions, en lien avec la coordination.

Le Conseil d'administration est composé depuis 2017 de 19 administrateurs.

La vie associative

Les conseils d'administration

De l'assemblée générale de 2018 à celle de 2019 ont été organisés 6 conseils d'administration. Les CA ont eu lieu pour moitié chez des adhérents et pour l'autre au Village Sutter. Les ordres du jour étant assez denses, nous n'avons pas proposés cette année d'ateliers ouverts en présence d'invités.

CA du 26 avril

Retour sur l'Assemblée Générale de la Fédération nationale, point sur le CCEP Val de Drôme, rendez-vous institutionnels à venir, les événements artistiques et professionnels, préparation du séminaire de mai.

CA du 3 juillet

Retour sur le séminaire et remise de la synthèse, retour sur la question posée au Gouvernement au sujet de l'opportunité de mettre en place le 1% Travaux Publics, dynamique de l'été et rendez-vous de l'automne

CA du 6 septembre

Retour sur la table-ronde d'Aurillac, refonte du site internet, enquête sur la parité dans les arts de la rue, organisation des rencontres professionnelles 2018

CA du 30 octobre

Organisation des journées professionnelles de décembre

CA du 31 janvier et du 12 mars 2019

Organisation de l'Assemblée générale

Séminaire

Pour la première fois, la Fédération a organisé un temps de séminaire à destination de ses administrateurs dont l'objectif était d'écrire la feuille de route pour les trois prochaines années. Organisé en temps de réflexion et d'échange collectif et en ateliers sur 3 jours, ce séminaire a permis de dégager plusieurs pistes dont :

- Organisation de « stages » pour les adhérents pour aborder les questions liées à l'administration, la production, la diffusion, les fondamentaux de la Fédération
- Reprendre les Conseils d'administration ouverts
- Éditer des fiches méthodologiques pour la mise en place de CCEP
- Mettre en place un logo 1% TP
- Structurer la Fédération en collégiale et en pôles

- Mise en place de mandats de trois ans renouvelés par quart

Financements

La Direction des affaires culturelles et la région Auvergne-Rhône-Alpes ont renouvelé leur soutien à la Fédération pour l'aide à la structuration et à la mise en réseau des professionnels des arts de la rue et pour la mise en place du Schéma d'orientation et de Développement des Arts de Rue et de l'Espace Public. Le total cumulé de ces aides s'élève à 39 500 euros.

La Fédération dispose par ailleurs de ressources propres générées par les cotisations des adhérents.

STRUCTURATION ET MISE EN RESEAU

Pôle Ressources

Repérée comme structure relai, la Fédération reçoit de multiples informations (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'informations, appels à projets, offres d'emploi, actualités, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération nationale mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore suite aux rencontres professionnelles spécifiques, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes produit des contenus et offre des conseils et fiches pratiques à ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage des lois...).

Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée à plus de 400 contacts par voie électronique environ tous les deux mois. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur internet par le biais des réseaux sociaux. Un site internet est aussi mis à jour, offrant une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers en cours.

Les rencontres

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, il est important que la Fédération puisse rencontrer l'ensemble des acteurs sur le territoire mais également que les acteurs des arts de la rue puissent échanger sur leurs envies, problématiques, etc... de manière informelle ou autour de temps de débat dédiés.

Ainsi, la Fédération a organisé les 10 et 11 décembre des Journées Professionnelles aux Ateliers Frappaz de Villeurbanne. La première journée avait pour thème « Histoires artistiques et complicités créatives ». Des témoins artistes, programmeurs, collectivités sont ainsi venus raconter leurs expériences. L'après-midi, chacun a pu partager ses questionnements, ses difficultés rencontrées, ses pratiques en tant qu'acteurs de projets artistiques.

Le mardi matin, les adhérents, futurs adhérents et sympathisants se sont retrouvés pour interroger le projet associatif de la Fédération lors d'ateliers ayant pour thème « La Fédé: mythes ou réalités? ».

D'autre part, la Fédération est représentée par ses administrateurs, ses adhérents.e.s et/ ou la salariée sur les différents événements artistiques au niveau régional et national:

Le Temps fort de Quelques p'arts... à Félines (07), Lez'arts de la rue à Marcoles (15), Festival International des arts de rue d'Aurillac (15), Festiv'arts à Grenoble (38), Eclats de fête à Riom (63), Les Invites de Villeurbanne (69), Les Fondus du macadam à Thonon-les-bains (74), Au bonheur des mômes au Grand-Bornand (74), Festival d'Avignon (84), Festival Chalon dans la rue à Chalon sur Saône (71), Festival Vivacité à Sotteville les Rouen (76), Festival Merci Bonsoir à Grenoble (38), Festival Bac Ground à Clermont-Ferrand (63).

Lors du festival d'Aurillac, la Fédération a organisé une table-ronde intitulée « S.O.D.A.R.E.P en Auvergne-Rhône-Alpes: un processus innovant au service de l'équité culturelle territoriale ». Une trentaine de personnes y a assisté: des adhérents, des administrateurs d'autres fédérations régionales, de jeunes compagnies intéressées par les chantiers menés.

Sont intervenues à cette occasion Florence Verney-carron, Vice-Présidente à la Culture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a renouvelé son intérêt pour les chantiers de la Fédération et notamment autour du 1%; mais également la

DGCA représentée par Lara Gousbaille, chargée de mission arts de la rue et Flavie Lejemtel, conseillère théâtre à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

La Fédération a pu présenter sa vision du SODAREP en trois axes:

- Se compter/ se connaître: cartographie et OPP
- Se rencontrer/ se concerter: CCEP
- Se financer: 1% Travaux publics

SODAREP – Schéma d’orientation pour le développement des arts de la rue en espaces publics

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes est la première à expérimenter la mise en place de SODAREP à la suite du rapport MNACEP (Mission Nationale pour les Arts et la Création dans l’Espace Public) travaillant ainsi pour la promotion du secteur et pour son développement tant entre acteurs qu’auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels. En appui à ces processus de concertation non hiérarchisés, la Fédération a mis en place des outils et des commissions de travail.

Une cartographie interactive et l’observation participative et partagée

La cartographie permet une meilleure connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi une meilleure interconnaissance des acteurs. À ce jour, une très grande partie des fédérations régionales se sont emparés de cet outil et ont référencés les acteurs de la rue de leur territoire.

En complément de cette cartographie, les Fédérations vont débiter une Observation Participative et Partagée (OPP) visant à dresser un portrait du secteur en utilisant une méthodologie commune d’enquête et d’étude. La Fédération nationale a débuté cette OPP par les structures adhérentes. Reste à observer les festivals et compagnies.

Les données récoltées pourront être mise en perspective avec d’autres organisations du spectacle vivant.

L’égalité HOMME/FEMME

En partenariat avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes, association militant pour l’égalité professionnelle des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture, la Fédération a mis en place une première étude spécifique au secteur des arts de la rue. Cette collaboration avait pour objectif de faire un diagnostic l’échelle régionale auprès des lieux de diffusion.

Cette étude verra sa suite en 2019, avec le décryptage des programmations et des équipes.

Le CCEP//Concertation pour la création en espace public

Val de Drôme

Initiée par des membres de la Fédération des Arts de la Rue, la CCEP-Vallée de la Drôme est née du constat d’une forte profusion d’acteurs des arts de la rue sur ce territoire : plus de 20 compagnies et 11 lieux de fabrique.

Nous avons proposé depuis un an trois réunions de concertation, en Septembre 2017, Décembre 2017 et Mars 2018, dans trois villages de la vallée, avec l’objectif de rassembler artistes, porteurs de projets et élus autour de la question du développement de la création artistique en espace public dans la Vallée de la Drôme.

Plus de 80 personnes ont assisté à ces réunions, échangé, diagnostiqué, imaginé des manières de développer les arts de la rue et de l’espace public dans la Vallée de la Drôme.

Différentes propositions ont émergé de ces concertations, qui, sans être limitatives, pourraient constituer un socle « philosophique » à cette concertation.

- Revendiquer la spécificité de la Vallée de la Drôme, reconnue dans toute la France, en matière de création en espace public, par une marque « vallée des arts de la rue », au même titre qu’aujourd’hui, la vallée se revendique « biovallée » (ces deux labels pourraient être reliés).

- Imaginer des résidences d’artistes dans les villages, accueillies par les mairies (un élu-un village/un artiste-une compagnie) au service du village, qui agiraient dans le quotidien et proposeraient des créations artistiques, en concertation et en fonction des moyens du lieu d’accueil.

- Construire ensemble, élus et artistes, un évènement rassembleur autour d'une problématique que nous aurions diagnostiquée au cours de la concertation, qui pourrait être par exemple la rivière, la désertification des centres-villes, la ruralité. Un évènement transversal entre culture, tourisme, social et territoire.

Plusieurs rendez-vous ont été pris entre Mars et Juin, avec les différents responsables impliqués : Ministère DGCA, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Drôme et Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD). De ces rendez-vous a émergé l'opportunité de mettre en place un CTEAC (contrat territorial d'éducation à l'art et à la culture) en Val de Drôme. Sa mise en place pose de nombreuses questions, tant au niveau de sa gouvernance que des actions mises en place. Le noyau dur constitué autour de la Concertation pour la Création en Espace Public propose de participer à cette réflexion et de mettre en place un temps de préfiguration sur les six premiers mois de l'année 2019, qui permettrait de lancer ce dispositif à l'automne 2019.

Plusieurs rendez-vous avec le Conseil communautaire de la communauté de communes du Val de Drôme sont mis en place pour permettre l'avancement et la concrétisation du projet de CTEAC.

Grenoble

En 2019, une Concertation pour la Création dans l'Espace Public devrait voir le jour à Grenoble. Portée localement par Le Prunier Sauvage et Mix'arts, elle devrait se concentrer sur le territoire du quartier Mistral et ses adjacences. Une première réunion de travail avec une partie de l'équipe du CCEP Val de Drôme a eu lieu courant octobre, l'occasion d'évoquer la méthodologie et le retour d'expériences. Ce CCEP sera mené de manière concomitante avec le projet du Parc des Arts, futur lieu de création, diffusion et résidence dans le Parc Bachelard.

Clermont-Ferrand

Le Maire de Clermont-Ferrand, Monsieur Bianchi et la Fédération ont pris contact afin de participer à la dynamique qui s'installe autour de la candidature de la Ville à la Capitale Européenne de la Culture 2028. En plus, de monter avec l'équipe d'Effervescences une ou plusieurs rencontres sur l'art dans l'espace public, la Fédération souhaite profiter de sa présence sur Clermont-Ferrand pour impulser un CCEP sur la métropole.

1% Travaux publics

Nous poursuivons nos travaux de prospective autour de la mise en place du « 1% travaux publics » prévu par la loi CAP (Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) en association avec des Villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement, des entreprises du BTP, etc.

La loi prévoyait la remise par le gouvernement au parlement d'un rapport d'opportunité de la mise en place de ce 1% Travaux Publics. En raison de la non-remise de ce rapport dans le délai prévu par ladite loi, une question au gouvernement a été posée pour connaître la position de ce dernier. Bien que le Gouvernement ne souhaite pas rendre contraignant ce dispositif, il soutient les interventions artistiques dans la fabrique urbaine sur le fondement des expérimentations réussies.

PROMOTION ET SENSIBILISATION

Les Institutions

La Fédération a poursuivi ses collaborations avec ses partenaires historiques et privilégiés, à savoir la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC. Ces échanges réguliers permettent véritablement d'aborder les problématiques du secteur et d'oeuvrer ensemble à une meilleure reconnaissance et structuration du secteur professionnel des arts de la rue. Dans le cadre du développement des CCEP et du 1% travaux publics, le dialogue s'ouvre également avec d'autres collectivités territoriales : la communauté de communes du Val de Drôme, le Département de la Drôme, la Ville et la Métropole de Lyon, la Ville de Grenoble, la Ville et la Métropole de Clermont-Ferrand.

Les universités

La sensibilisation de nouveaux partenaires est essentielle. À la vue des disparités des territoires qui constituent la nouvelle région et des suites des réformes territoriales, nous nous rapprochons de nouvelles collectivités et de nouveaux élus, avec notamment les communautés d'agglomération ou encore les métropoles.

Enfin, la Fédération maintiendra et développera les partenariats avec les universités et écoles supérieures tel que Sciences Po, Lyon 2, l'Institut d'Urbanisme de Lyon ou encore l'EAC et l'ENSATT. Ces rencontres auprès des futurs professionnels sont primordiales afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création dans l'espace public.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Bilan financier 2017

CHARGES	Réalisé	PRODUITS	Réalisé
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	173	Région Auvergne-Rhône-Alpes	25000
Fournitures bureau, d'entretien et petit équipement	844	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	14500
Reprographie	592		
Services extérieurs			
Locations immobilières et mobilières	1094	Autres produits	
Primes d'assurance	154	Adhésions régionales	1575
Documentation générale		Reversion ADH Nat'	873
Autres services extérieurs		Dons	75
Personnel extérieur	774	Ventes	1546
Déplacements, missions	8665	Autres produits	1026
Réceptions	196		
Frais postaux et télécommunications	879		
Services bancaires	163		
Publicités/Relations publiques/Communication	1774		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	372		
Charges de personnel			
Salaire brut coordinatrice	13485		
Charges patronales	3775		
Service civique			
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	44		
Adhésions	30		
TOTAL	33043	TOTAL	44595
Résultat	11581		

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 11581 €.

Il est à noter que ce résultat positif s'explique par l'absence de salarié pendant 5 mois, du remboursement d'une formation en 2017 et du remboursement de la taxe sur les salaires.

Il est proposé que ce résultat soit affecté à un fonds dédiés à la production de ressources pour le soutien et le développement des concertations en cours et à venir.

Le rapport financier et l'affectation du résultat sont adoptés à l'unanimité.

Budget 2019

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	500	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30000
Fournitures bureau, d'entretien et petit équipement	400	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	23000
Reprographie	1500	Ville de Lyon	5000
Equipements informatiques	2000		
Services extérieurs			
Locations immobilières et mobilières	2000	Autres produits	
Primes d'assurance	180	Adhésions régionales	2500
Documentation générale	300	Adhésions nationales	2500
Autres services extérieurs		Aide au service civique	5676
Personnel extérieur	4000		
Déplacements, missions	8000		
Réceptions	3000		
Frais postaux et télécommunications	1000		
Services bancaires	200		
Publicités/Relations publiques/Communication	2500		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	800		
Charges de personnel			
Salaire appoint commis de base	24100		
Charges sociales	8330		
Service civique	6966		
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	200		
Adhésions	200		
Reversement adhésions Fédération Nationale	2500		
TOTAL	68676	TOTAL	68676

Le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité.

Présentation des activités de l'année 2019

Afin de faciliter l'organisation des bénévoles, des adhérents et de la salariée, il a été mis en place un calendrier annuel des conseils d'administration et des périodes de temps forts. Celui-ci pourra être sujet à modifications mais constitue une première base. Les conseils d'administration se dérouleront de 10h à 15h et seront suivis de temps de rencontres thématiques ouverts aux adhérents.

Les temps associatifs :

- 2 et 3 avril : séminaire ouvert aux adhérents au Monto'Zar à Saint-Genest-Malifaux
- 6 juin : CA à St Etienne suivi d'une rencontre sur le futur CCEP St-Etienne
- 10 septembre : CA à Grenoble suivi d'une rencontre sur le CCEP Grenoble
- 5 novembre : CA à la Gare à coulisses suivi d'une rencontre sur le CCEP Val de Drôme (lieu à confirmer)
- 7 janvier 2020 : CA de rentrée

Les temps professionnels :

- Chalons dans la rue : rencontre (sur la parité avec H/F, SACD, UFISC, Fédé Nationale et/ ou les lieux intermédiaires avec le Plato) et Apérue + réunion pour préparer la table-ronde d'Aurillac
- Festival d'Aurillac : table-ronde et Apérue
- Journées professionnelles : 15 et 16 octobre à Lyon (dates à confirmer)

En réflexion :

- Demi-journée à destination des chargés de diffusion avec le Plato de Romans-sur-Isère
- Rencontres aux Invites de Villeurbanne fin juin
- Temps de rencontres avec les créateurs (les formats hors-normes, les spectacles participatifs, ...)

En 2019, la Fédération souhaite développer les CCEP (Concertation pour la Création dans l'Espace Public) en travaillant notamment à un calendrier de mise en place au niveau de la Métropole de Lyon et avec son concours.

Focus Fédération Nationale

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération nationale, le 9 avril prochain, il sera proposé au vote des changements statutaires exposés lors de notre assemblée générale.

Ces propositions découlent de réflexions autour de la représentativité et de la gouvernance interne du Conseil d'administration national, son organisation et l'articulation des travaux avec les fédérations régionales.

Il sera ainsi proposé la création d'un collège « Personnes morales ». Ce dernier pourrait siéger aux organismes paritaires, aux commissions mixtes de négociation des conventions collectives et dans les organismes officiels consultatifs (si celui-ci est considéré comme représentatif). De plus, il sera proposé un conseil d'administration à 24 administrateurs, dont la répartition sera proportionnelle au type d'adhésion (individu ou personnes morales).

Si certains adhérents de la fédération Auvergne-Rhône-Alpes reconnaissent l'importance d'être reconnue comme représentatif, d'autres s'inquiètent de cette séparation entre Adhérent Individuels et Adhérents Structures – rappelant que la force de la fédération réside notamment dans la diversité de ses adhérents.

Bien que ces changements statutaires nationaux n'obligent pas à des modifications statutaires dans les Fédérations régionales, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes souhaite proposer une évolution de ses statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire (Procès-verbal à la suite).

Élection du Conseil d'administration

Les adhérents à jour de leurs cotisations procèdent au vote du nouveau Conseil d'administration.

Démissionnaires du CA :

Ateliers FRAPPAZ, Célien FERRY, Judith THIEBAUT, Severine BRUNIAU, Brigitte BRURDIN, Jean-Marc FRANCOIS, Palmira PICON, Laurent CHANEL, Goupe TONNE

Administrateurs renouvelant leur candidature :

Éléonore GUILLEMAUD, Marie-Irma KRAMER, Nathalie BRUERE, Nathalie VEUILLET, Enji JULIEN-BINARD, Vincent LOUBERT, Luce LAFAURIE, Cie SOLSIKKE, le NID DE POULE, MIX'ARTS,

Nouvelles candidatures :

La BAROUFADA, Cie TRANS'VERSALE, BLOFFIQUE THEATRE

Le nouveau Conseil d'Administration composé de 13 administrateurs est élu à l'unanimité.

Fait à Lyon, le 1er avril 2019.

La Présidente,
Nathalie VEUILLET



La Trésorière
Nathalie BRUERE

